

UFR **LLCE**

 Département **DLE**
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **ALLA702T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Allemand des affaires 1**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **D. Lux / C. Mazellier / Th. Heger**
SESSION 1 PRESENTIEL
SESSION 2 PRESENTIEL
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff.	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Actualité et culture (D. Lux)	Présentation orale en allemand (actu/culture au choix de l'étudiant) suivie d'un entretien	20 mn	1
2	Interprétation de liaison (C. Mazellier)	Traduction à vue français-allemand ET / OU allemand-français Note de participation aux exercices (1/3 de la note)	15 mn	1
3	Communication orale (T. Heger)	Deux présentations orales comptant chacune pour 50% sur un sujet de commerce international ou de communication internationale	20 mn	1

Épreuve		Durée	Coeff.	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Actualité et culture (D. Lux)	Présentation orale en allemand (actu/culture au choix de l'étudiant) suivie d'un entretien	20 mn	1
2	Interprétation de liaison (C. Mazellier)	Traduction à vue français-allemand ET / OU allemand-français	15 mn	1
3	Communication orale (T. Heger)	Deux présentations orales comptant chacune pour 50% sur un sujet de commerce international ou de communication internationale	20 mn	1

Contrôle terminal
Informations complémentaires

Épreuve		Durée	Coeff.	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Actualité et culture (D. Lux)	Présentation orale en allemand (actu/culture au choix de l'étudiant) suivie d'un entretien	20 mn	
2	Interprétation de liaison (C. Mazellier)	Traduction à vue français-allemand ET / OU allemand-français	15 mn	
3	Communication orale (T. Heger)	Deux présentations orales comptant chacune pour 50% sur un sujet de commerce international ou de communication internationale	20 mn	

Report de note : Les notes d'examen égales ou supérieures à 10/20 obtenues lors de la session 1 dans les matières qui composent les UE seront reportées à la session 2.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10 | 10 | 2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16 | 10 | 2023

UFR **LLCE**

 Département **DLE**
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **ALLA802T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Allemand des affaires 2**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Heger, Stange-Fayos**
SESSION 1 PRESENTIEL
SESSION 2 PRESENTIEL
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff.
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1 Rédaction (Heger)	2 devoirs à rendre	-	1
2 Techniques de communication (Heger)	2 épreuves orales	20min.	1
3 Interprétation de liaison (C. Stange)	Epreuve orale	30min.	1

Épreuve		Durée	Coeff.
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1 Rédaction (Heger)	2 devoirs à rendre	-	1
2 Techniques de communication (Heger)	2 épreuves orales	20min.	1
3 Interprétation de liaison (C. Stange)	Épreuve orale	30min.	1

Contrôle terminal
Informations complémentaires

Épreuve		Durée	Coeff.
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1 Rédaction (Heger)	2 devoirs à rendre	-	1
2 Techniques de communication (Heger)	2 épreuves orales	20min.	1
3 Interprétation de liaison (C. Stange)	Épreuve orale	30min.	1

Report de note :

Les notes d'examen égales ou supérieures à 10/20 obtenues lors de la session 1 dans les matières qui composent les UE seront reportées à la session 2.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10 | 10 | 2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16 | 10 | 2023